



Capitalisation du Programme de Gouvernance Foncière de l'Union Européenne

Siège de la FAO – Rome, Italie – 26-29 Juin 2018

Note conceptuelle

1. CONTEXTE

Le **programme de gouvernance foncière de l'Union européenne** finance 18 projets nationaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui traitent tous de questions foncières et sont mis en œuvre aux côtés de divers partenaires, parmi lesquels des agences gouvernementales, des organisations bilatérales et multilatérales et des entrepreneurs privés. Toutes les activités du projet sont menées dans le cadre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) et, dans le contexte africain, de la Déclaration de l'Union africaine et Défis en Afrique (Déclaration de l'UA) et son Cadre et Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique (F & G).

Grâce à un **projet transversal** cofinancé par l'UE et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** coordonne, soutient et consolide la mise en œuvre du programme de gouvernance foncière de l'UE dans dix pays africains (Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ethiopie, Kenya, Malawi, Niger, Somalie et Soudan du Sud) et a, depuis 2015, étendu son soutien à huit autres pays situés en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud (Brésil, Cameroun, Colombie, Ghana, Guinée Bissau, Ouganda, Pakistan et Soudan).

Ce projet transversal soutient les 18 projets nationaux et fournit aux acteurs de la mise en œuvre et à leurs partenaires une plate-forme pour échanger, collecter et communiquer à un large public la richesse des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet. Il soutient également l'organisation de programmes de renforcement des capacités à l'intention des exécutants, qui peuvent bénéficier des conseils techniques du groupe de travail interdisciplinaire de la FAO sur la gouvernance foncière. Le projet fournit également des outils facilement disponibles pour la mise en œuvre, ainsi qu'un soutien au suivi des résultats aux niveaux national et mondial.

Toutes les activités liées à la terre en Afrique sont menées en partenariat avec le Centre Africain de Politique Foncière (ALPC), un consortium de l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Les réunions de capitalisation sont la pierre angulaire du **projet transversal de la FAO « Soutien au et capitalisation du programme de gouvernance foncière de l'UE »**. Les objectifs de ces réunions sont d'évaluer les progrès dans la mise en œuvre du projet, la formation des équipes qui en sont chargées, l'opportunité d'échanger des leçons apprises et de fournir une plateforme pour la mise en réseau et l'approfondissement des interactions entre les responsables de projets dans les pays pour améliorer la performance.

Des réunions de capitalisation se sont tenues tous les six mois à Addis Abeba depuis 2014. À partir de 2018, la réunion se tiendra chaque année et, pour la première fois, la réunion de capitalisation aura lieu au siège de la FAO à Rome du 26 au 29 juin 2018.

2. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus des réunions de capitalisation comprennent :

- Examen des mises en œuvre des projets au niveau des pays ;
- Renforcement des compétences fonctionnelles et techniques des personnels du projet relevant pour améliorer la gouvernance foncière ;
- Partage des expériences de la mise en œuvre des projets et bilan des leçons apprises ;
- Collecte des bonnes pratiques et inclusion dans les produits de communication ;
- Fourniture des contributions aux processus de haut niveau.

3. DATE ET LIEU

La 7^{ème} réunion sur la capitalisation du programme de gouvernance foncière de l'Union Européenne aura lieu **au siège de la FAO, Rome (Italie), du 26 au 29 Juin 2018.**

4. PARTICIPATION

La participation à des réunions de capitalisation est recommandée pour les équipes de mise en œuvre nationales complètes des projets nationaux dans le cadre du programme de gouvernance foncière de l'UE. Les équipes de mise en œuvre dans le pays comprennent : le personnel recruté par le projet, les points focaux des institutions gouvernementales concernées, les délégations de l'UE, les représentations de la FAO, les organisations de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes. **La FAO encourage fortement l'équilibre entre les sexes dans les équipes de mise en œuvre participantes.**

5. RESSOURCES

Les coûts associés à la participation des équipes de projet dans le pays (vols, hébergement, DSA) sont à la charge des projets nationaux ou de leurs gouvernements respectifs. Tous les autres coûts seront couverts par les fonds disponibles dans le cadre du projet transversal.

6. LANGUES

Les services de traduction simultanée (anglais-français et français-anglais) seront disponibles.



©FAO/Aemro Gezahagne

LE PROGRES DE LA MISE EN ŒUVRE EST PASSE EN REVUE

LA CONNAISSANCE SUR LES QUESTIONS FONCIERE EST APPROFONDIE

LES EXPERIENCES SONT PARTAGEES

LES LEÇONS DES PAIRS SONT APPRISES

LES CONTRIBUTIONS AUX PROCESSUS AUX HAUT NIVEAU SONT FOURNIES

7. APERCU DE L'ORDRE DU JOUR: 7^{EME} RÉUNION DE CAPITALIZATION

26 juin 2018	Enregistrement
	Ouverture
	Mise à jour du Projet Transversal
	Mise à jour des pays
	Les VGGT en pratique: Sierra Leone
	Reconnaissance juridique, enregistrement et protection des droits fonciers
27 juin 2018	Mise à jour des pays
	Les régimes de pêche
	Plates-formes multi-acteurs
	Mettre en pratique les VGGT: Le Guide de formation pour les OSCs
	Le pastoralisme et le foncier
28 juin 2018	Mise à jour des pays
	Aborder le changement climatique: L'impact sur le foncier
	La migration et le foncier
	Utiliser les technologies habilitantes pour améliorer la gouvernance des régimes fonciers
29 juin 2018	Mise à jour des pays
	Concevoir un mécanisme pour le suivi du renforcement des capacités
	La plate-forme de gestion des connaissances (KMP)
	Clôture

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.